

REUNION DU 05 Juin 2026 à 19 Heures

Désignation d'un secrétaire de séance : Claudine THERAULAZ

Absents ayant donné procuration : Mme MAURY Sophie Procuration à M. RIQUET Olivier

M. KOUIDER Driss Procuration à M. POUS Jean-Claude

Absents non excusés :

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

DELIB 2026/22 :

- Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1 000 habitants)

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté DLC-BELPAG N° 11-2026-0095 fixant pour chaque commune le mode de scrutin et le nombre de délégués du conseil municipal à désigner,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme ABRANT Annie et M. POUS Jean-Claude

MM. RIQUET Olivier et CAYOLAS Romain

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

DELEGUES TITULAIRES : CUXAC CHRISTOPHE – THERAULAZ CLAUDINE – TORREGROSA DANIEL

SUPPLEANTS : MAURY SOPHIE – CAUX CLAUDE – ABRANT ANNIE

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est : l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus **trois** délégués et **trois** suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- Mme THERAULAZ Claudine 13 voix
- M. TORREGROSA Daniel 13 voix
- M. CUXAC Christophe 13 voix
- M. POUS Jean-Claude 1 voix
- M. KOUIDER Driss 1 voix
- Mme Mora-SICARD Charlaïne 1 voix

- **Mme THERAULAZ Claudine** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- **M. TORREGROSA Daniel** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- **M. CUXAC Christophe** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

d) Élection des suppléants

Ont obtenu :

- Mme ABRANT Annie 13 voix
- M. CAUX Claude 13 voix
- Mme MAURY Sophie 13 voix
- M. POUS Jean-Claude 2 voix
- M. KOUIDER Driss 2 voix
- Mme Mora-SICARD Charlaïne 2 voix

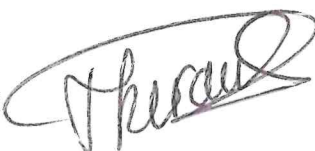
- **Mme ABRANT Annie** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

- **M. CAUX Claude** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- **Mme MAURY Sophie** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Fin de séance : 19h43

Secrétaire de séance
Claudine THERAULAZ



Le Maire
Christophe Cuxac



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Juin 2026 à 20 Heures

Désignation d'un secrétaire de séance : Claudine THERAULAZ

Absents ayant donné procuration : Mme MAURY Sophie Procuration à M. RIQUET Olivier

M. KOUIDER Driss Procuration à M. POUS Jean-Claude

Absents non excusés :

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1) Compte rendu du dernier conseil municipal du 22/04/2026.**
- 2) Désignation des représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de communes du Limouxin.**

Soumettre au vote

-1- Compte rendu du dernier conseil municipal du 22/04/2026 : voté à l'unanimité

-2- Délibération N° 2026/23 Note N°1 : voté à l'unanimité

NOTE DE SYNTHÈSE N°1

Objet : Désignation des représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de communes du Limouxin.

Dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique, une commission locale est chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT), conformément à l'article 1609 nonies C-IV du code général des impôts.

Celle-ci détermine le coût net des charges transférées prises en compte dans le calcul de l'attribution de compensation.

Les membres de la CLECT sont désignés parmi les conseillers municipaux des communes membres.

La CLECT est composée d'au moins un représentant par commune.

Il est précisé que le comptable public ainsi que des experts peuvent être invités aux séances de la CLECT à titre consultatif.

Par une délibération du 22 avril 2026, le conseil communautaire a fixé la composition de CLECT comme suit :

- 20 représentants titulaires pour la commune de Limoux ;
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant pour chacune des autres communes membres de la Communauté de communes du Limouxin ;

DESIGNE en qualité de représentants de la commune à la CLECT de la Communauté de Communes du Limouxin :

Titulaire : M. CUXAC Christophe

Suppléant : Mme THERAULAZ Claudine

Fin de séance : 20h04

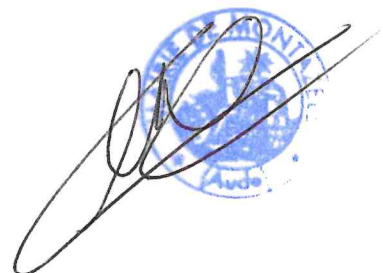
Secrétaire de séance

Claudine THERAULAZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Theraulaz', enclosed within a large, loopy oval stroke.

Le Maire

Christophe Cuxac

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cuxac', written over a blue circular official stamp. The stamp contains a coat of arms and some illegible text.